



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

L'Hiver frappe à notre porte et 2014 tirera très prochainement sa révérence. Chacun dresse le bilan de cette année : certains ne l'ont pas vue passer, d'autres râlent après cette météo qui cafouille, plusieurs se réjouissent de passer les fêtes de Noël et tout le monde se promet de partir en 2015 du bon pied.

L'auberge a provisoirement fermé ses portes, le temps de subir une rénovation bien méritée, le projet d'une nouvelle voirie est désormais sur les rails, les travaux sur la route de Divonne ne devraient peut-être pas tarder à commencer, bref plusieurs chantiers vont animer la vie du village durant l'année prochaine ! La rédaction fera de son mieux pour vous tenir au courant.

L'annonce de l'organisation d'un Carnaval le 14 mars prochain offre également une belle occasion de faire la fête au village avec ses voisins et ses amis. Parlez-en autour de vous ... plus on est de fous, plus on rit !

Une nouvelle fois, la rédaction lance un appel à tous ceux qui voudraient que le Chavannus poursuive son aventure. Vos propositions, vos suggestions, vos remarques, vos reportages ou vos photos sont toujours les bienvenus : nous leur trouverons sans faute un espace adéquat. Merci d'avance.

Joyeux Noël à tous.

Que cet hiver soit paisible !

la rédaction



CELA ARRIVERA DEMAIN

20 décembre	Noël des enfants
20 déc. - 5 janv.	Vacances d'hiver
10 janvier	Brûlé des sapins
7 février	Harmonie Terre Sainte
20 fév. - 2 mars	Relâches
8 mars	Votations fédérales
14 mars	Carnaval de Chavannes
21 mars	Troc de Chavannes

L'hiver - 22 décembre à 00h04



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Municipalité
Page 3	Nouveaux habitants
Page 4	Inauguration STEP
Page 5	Carnaval
Page 6	Archives - SDC
Page 7	Chronique immobilière
Page 8	La chronique de l'Arpenteur

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 septembre 2014

Suite à la fermeture du poste de police de Coppet, la Gendarmerie a accepté de venir présenter un exposé devant le Conseil communal, afin de détailler son rôle et ses activités en Terre Sainte. M. Olivier Botteron, Colonel et Commandant de la Gendarmerie, a expliqué avec précision les axes principaux de son action. Il a annoncé la mise en place d'un poste mobile itinérant en 2015 (présence à définir), précisé le rôle de la gendarmerie cantonale, expliqué le lien existant entre la gendarmerie et d'éventuels ASP (Assistants de sécurité publique), notamment. L'application 'Votre police' peut être téléchargée gratuitement. Le site internet www.police.vd.ch fournit également une foule de renseignements.

Deux conseillers ont démissionné suite à leur déménagement.

Demande de crédit de CHF 50'000.- pour la démolition de la Step intercommunale (Bogis-Bossey / Chavannes-de-Bogis) : ce crédit permettra la démolition et l'assainissement de notre Step suite à la mise en service de celle de Terre Sainte. Accepté à l'unanimité.

Demande de crédit d'étude de CHF 230'000.- pour le projet d'agrandissement et de rénovation de l'auberge communale : les travaux envisagés permettront une mise aux normes et une réorganisation des zones d'affectation, tout en conservant les caractéristiques du bâtiment. Accepté par 26 voix et une abstention.

Arrêté d'imposition 2015 : la Municipalité propose de maintenir le taux à 59% de l'impôt cantonal de base. Accepté à l'unanimité.

Communications de la Municipalité :

a) Rond-point de Balessert : un marquage fléché sera effectué fin octobre. Le Canton estime que le giratoire donne entière satisfaction.

b) Ligne de bus pour le Centre commercial : quelques variantes seront présentées au Service de la mobilité du canton de Vaud. Par ailleurs, les travaux sur la route de Divonne devraient commencer d'ici fin octobre.

Propositions individuelles :

a) Ne faudrait-il pas augmenter le nombre de points de mise à disposition de sachets pour crottes de chien ?

b) Il est souhaité de voir le trottoir se prolonger le long de la route de la Sallivaz depuis le chemin des Vergers.

c) Qu'en est-il du projet immobilier entre l'auberge et la grande salle (hangar actuel) ? La Municipalité attend la mise en place de la nouvelle voirie.

d) Pourquoi ne pas organiser à nouveau une Fête du Village ? Les dernières fêtes ont été décevantes car les habitants ne répondaient tout simplement pas présent.

e) L'engorgement systématique du rond-point de Balessert exaspère notamment les habitants des Champs-Blancs. Les autorités semblent impuissantes à modifier cette situation, cette route étant cantonale.

f) Un club de pétanque a été fondé par des habitants de Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey. Chacun est le bienvenu !

MUNICIPALITÉ - AMIANTE

ATTENTION !

Instructions pour les gérants de déchèteries : Manipulation des déchets amiantés

L'amiante est dangereux pour la santé.

Le présent document complète l'affiche amiante fournie à toutes les communes vaudoises.

Ces informations doivent vous permettre de renseigner les usager(-ères) de votre déchèterie et d'éviter de vous mettre en danger par une exposition aux fibres d'amiante.



Seuls les déchets de fibrociment en bon état (plaques ondulées, bacs à fleurs...) peuvent être acceptés en déchèterie. Tous les autres déchets amiantés risquent de libérer des fibres d'amiante, qui sont dangereuses pour la santé, et doivent donc être déposés directement en décharge contrôlée bioactive – DCB (Châtillon à Posieux près de Fribourg ou Teufthal à Frauenkappelen-BE).

Les déchets amiantés, même fortement agglomérés et en bon état, doivent être manipulés avec précaution. Ils doivent être soigneusement conditionnés et clairement identifiés de façon à ce que les fibres d'amiante ne puissent pas s'échapper dans l'air :

- **emballés** de façon solide et efficace (matériaux indéchirables, en double épaisseur si le potentiel de libération est important ou s'il y a un risque de déchirement) ; les emballages seront transparents (film plastique) et non opaques (big-bags), de manière à permettre un contrôle visuel du contenu.
- **étiquetés** comme contenant de l'amiante (étiquettes « a - contient de l'amiante », voir ORRChim, annexe 1.6). Ces étiquettes ou des sacs pré-imprimés peuvent être commandés, entre autres chez :

- BEST : www.bestsuisse.ch
- Deconta : www.deconta.eu/franzenoisich/saecke.html

Les matériaux qui arrivent non emballés ou non étiquetés à la déchèterie doivent être conditionnés immédiatement. Ensuite, ils doivent être **mis dans une benne pour matériaux inertes**, à destination d'une décharge contrôlée pour matériaux inertes (DCMI).

- A aucun moment des déchets amiantés emballés ne doivent être déballés.
- Un dépôt en vrac ou en benne **sans emballage** est **interdit**. Si néanmoins un dépôt temporaire devait être constitué, il serait aspergé d'eau.
- Si possible, ces matériaux doivent être mis dans une benne qui leur est réservée. Même s'ils doivent aller en DCMI comme d'autres matériaux, un mélange avec ces derniers ou un entreposage brusque (selon la taille de la benne) risque de déchirer les emballages. S'il n'y a qu'une seule benne à destination de la DCMI, l'exploitant pourra stocker à part les déchets amiantés, et les déposer soigneusement sur le dessus de la benne au dernier moment.
- Des déchets à potentiel de libération élevé (amiante faiblement aggloméré ou éléments endommagés) ne devraient pas transiter par une déchèterie, mais être apportés directement en décharge contrôlée bioactive (DCB). Ces déchets sont gérés par les entreprises spécialisées.

Pour plus d'informations :

Les différentes thématiques ont été regroupées à l'adresse :

www.vd.ch/amiante

La directive cantonale qui traite de ces déchets (DCPE 875) peut être téléchargée à l'adresse :

www.vd.ch/themes/environnement/dechets/directives-et-publications/

La seconde annexe à cette directive donne une liste des déchets amiantés et leur destination.

Au sujet de la sécurité des travailleur(-se)s, la caisse nationale d'assurance (SUVA) est compétente. :

www.suva.ch/amiante

De nombreux documents peuvent être obtenus auprès de la SUVA quant à la manipulation des produits amiantés.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES MAJORITAIRES - 12 novembre

Comme le veut la tradition, la Commune recevait ses nouveaux habitants et les majoritaires afin de leur présenter les autorités, diverses sociétés locales et répondre à toute question à propos de notre village.

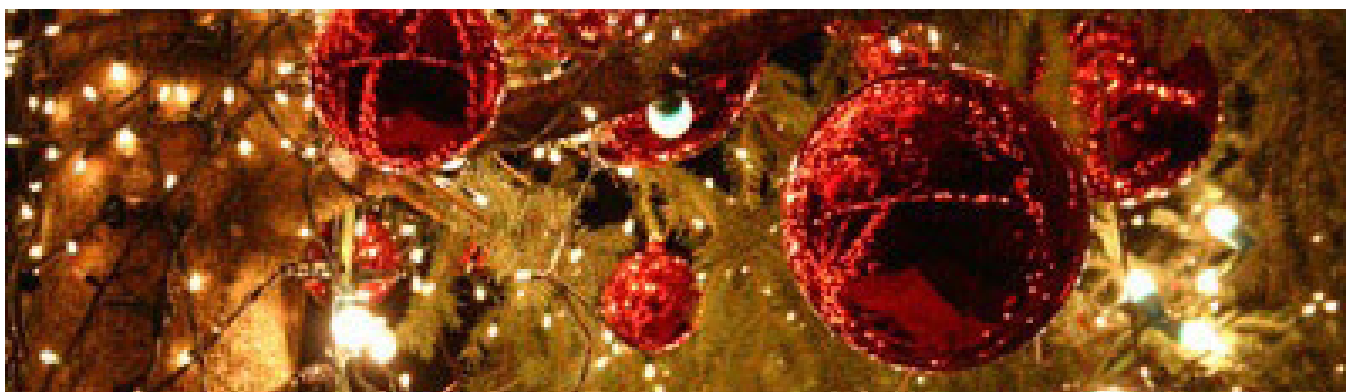
La Société de Développement s'est fait un plaisir de préparer la traditionnelle fondue Géante, moment de convivialité agréablement partagé. Cette sympathique soirée a pu se prolonger ... tard dans la nuit !

A noter que sur seize majoritaires invités, un seul a fait le déplacement ! Il est dommage que nous ne parvenions pas à susciter un quelconque intérêt pour déplacer la jeune génération !



NOËL DES ENFANTS - 20 décembre

Le traditionnel Noël des enfants aura lieu **le samedi 20 décembre à partir de 17 heures** dans la cour de la ferme Fail-létaz, au centre du village vers la fontaine.



CONCERT DE L'HARMONIE DE TERRE SAINTE - 7 février 2015

Le concert annuel de l'Harmonie de Terre Sainte aura lieu **le samedi 7 février 2015 à 20h00** à la salle communale de Chavannes-de-Bogis. Ce concert voit la participation des élèves de l'Ecole de Musique de Terre Sainte. Une petite restauration sera servie sur place.

Venez soutenir ces excellents musiciens !

INAUGURATION DE LA STEP INTERCOMMUNALE A COMMUGNY - 26 et 27 septembre

Cette nouvelle station d'épuration, située sur le territoire de Commugny, traite les eaux usées de 12 communes (Terre Sainte + Crans, Crassier, La Rippe et Céligny), soit environ 20'000 habitants. Pour notre village, elle remplace la station d'épuration que nous partageons avec Bogis-Bossey et qui datait de 1974.

Les études préliminaires datent de 2007, le premier coup de pioche de 2012 et les travaux durèrent deux ans pour un investissement total de 45 millions de francs. La STEP est actuellement dimensionnée pour épurer les eaux usées de 30'000 équivalent habitants (EH) et dispose de la place nécessaire pour porter sa capacité à 45'000 EH. Le réseau d'interconnexion mesure .. 19 kilomètres et 7'100 m³ de béton ont été nécessaires pour la construction !

Ces chiffres donnent le vertige mais expliquent également pourquoi notre région dispose dorénavant d'un magnifique outil pour traiter ses eaux usées.



CARNIVAL

samedi 14 mars 2015

avec la participation de deux Guggenmusik :

Les Dek'onex et les Popop's

+ animation par les Tumulus



A partir de 14h00 : Cortège des classes de l'école de Chavannes à travers le village (départ à l'école)

15h00 Arrivée à la salle communale

Durant l'après-midi et la soirée :

- Animation par les Guggenmusiks et les Tumulus
- Boissons et petite restauration (repas en début de soirée)
- Fin d'après-midi : on brûle le bonhomme hiver !!
- Et plein d'autres surprises !!



**RESERVEZ CETTE DATE ET ...
VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX
FETER LA FIN DE L'HIVER !!!**



<http://www.dekonex.ch/>

<http://www.popops.ch/>

<http://www.brandonspayerne.ch/groupe-de-char/les-tumulus/>

C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

Séance de Municipalité du 29 décembre 1964 : sur demande du département de l'Agriculture, il sera demandé à MM.Thorens, géomètre et Givel, ingénieur, d'estimer les coûts des travaux projetés pour les chemins et les collecteurs. Lecture est faite de la nouvelle convention du Service intercommunal des eaux signée avec Chavannes-des-Bois.

Séance du 22 mars 1965 : la Préfecture rappelle que la station d'épuration devra être construite d'ici fin 1968. Les modifications des limites territoriales communales n'ayant pas été admises dans plusieurs communes, le bureau Thorens propose la constitution d'une commission intercommunale pour trouver une solution définitive. Un municipal est convoqué le 30 mars à Nyon : l'ambulance du district est reprise par la Ville de Nyon, car le service est déficitaire et l'entretien défectueux !

le liseur d'encre passées



COURSE D'ÉCOLE DE LA SDC DU 05 JUILLET 14

Par ce matin gris, nous nous sommes retrouvés en gare de Nyon pour notre sortie : direction Montreux, où nous attendait, le train du chocolat !

Dans un style rétro, nous sommes arrivés à La Maison du Gruyère. Puis en car jusqu'à Gruyère village pour le repas. Dans le sympathique bistrot «Les Remparts» où nous avons dégusté l'assiette gruérienne ainsi que la fameuse double crème.

Pour terminer l'après-midi en douceur, visite de la chocolaterie Cailler de Broc, où les gourmandes et gourmands ont pu se rassasier à satiété.

Le retour en train et bateau jusqu'à Lausanne nous a permis d'apprécier un paysage grandiose de notre cher Lavaux.

Et la journée, s'est terminée par un convivial repas à Lausanne.



LA MOBILITE IMMOBILE

La mondialisation a bouleversé nombre de nos habitudes. Désormais, chacun doit être plus efficace, plus rentable, plus rapide, en permanence au fait de tout. Il faut également coûter moins cher à notre cher employeur, travailler de manière plus flexible, se remettre en question constamment et ne pas oublier de se former sans cesse.

Tout le monde joue le jeu puisque le Système nous offre en contrepartie la possibilité d'aller en avion à Barcelone pour CHF 49.- sans devoir s'inquiéter de son empreinte carbone, de s'abrutir devant des centaines de chaînes de télévision ou de s'offrir le dernier smartphone «à CHF 1.- si vous prenez ce tout nouvel abonnement conçu exprès pour vous et qui vous permettra de faire tant de choses inutiles auxquelles vous n'aviez pas encore pensé». C'était peut-être pas mieux avant, mais avant nous avions plus de temps pour apprécier la vraie vie.

De fins observateurs auront toutefois observé que le «plus rapide» et surtout le «plus efficace» n'ont pas encore touché deux groupes de notre canton : les députés et les collaborateurs du Conseil régional.

Les députés, du moins ceux de notre district. Se sont-ils rendu compte que la mobilité devenait un réel problème pour une part importante de la population ? Ont-ils été pris dans les bouchons, soit de la route de Divonne, soit du giratoire de Balessert ? Ne se déplacent-ils qu'aux heures creuses ? Si la réponse se limite à la création de la fameuse ligne de bus transfrontalière et la priorisation des feux du pont de l'autoroute ... nous ne sommes pas sortis du bouchon ! Amener la circulation de la France voisine, des villages voisins et du pied du Jura en direction de Coppet en y ajoutant une école internationale et sa marée de parents au volant et vous avez la situation catastrophique actuelle. Ne serait-il pas temps que Lausanne défende la population vivant aux alentours de ses routes cantonales ?

Le Conseil régional. Avez-vous lu leur plaquette «Des chantiers pour des transports performants» ? Ça vaut la peine d'essayer : cliquez sur nyonregion-mobilité.ch : admirez la «Carte» illisible, puis «Transports publics» en Terre Sainte : une information de huit lignes datant de décembre 2013. N'oubliez pas de réfléchir au slogan «Nyon Région – l'esprit mobile» ... tout commentaire pourrait être moqueur. Au verso de cette plaquette, vous apprenez que l'utilisation des transports publics va résoudre les problèmes et préserver le cadre de vie, que les travaux vont commencer fin octobre (nous n'avons peut-être pas le même calendrier) et que les feux de régulation vont modérer la circulation dans le village ... est-ce une plaisanterie ? Enfin, nous pouvons lire une «info-circulation» : «Afin de maintenir le trafic pendant les travaux, des voies de circulation réduites en largeur (pas en longueur) seront mises en place. Toutefois, **des perturbations sont à prévoir.**» Il y a vraiment de quoi se réjouir Jusqu'où iront-ils sans que la population ne leur demande des comptes ?

Rien ne bouge dans le monde de la mobilité.

alain barraud





CHRONIQUE DE L'ARPEUTEUR

Quelle hécatombe ?

On déplore la disparition d'un grand nombre d'oiseaux ... décimés par les pesticides (qui tuent leur pitance d'insectes et autres parasites néfastes), par les ondes malfaisantes qui les déboussolent, par la pollution de l'air et des eaux, par leur habitat qui se rétrécit comme peau de chagrin ... si ce n'est par les éléments naturels ravageurs, qui n'épargnent personne.

Cependant, je peux vous confirmer qu'un grand nombre de bêtes à plumes ne sont pas sur le point de disparaître. Les linottes, avec leur cervelle minuscule, pépiant pour ne rien dire ... et les pies, ces cleptomanes notoires, qui sévissent partout et détroussent le chaland avec une adresse infinie ... certaines même munies d'un attirail de haut vol. Les paons se pavanant, frimeurs, munis des dernières technologies, l'air hyper branché et connectés en permanence au monde entier ! Les coqs, la crête savamment modelée pour un effet aérodynamique, qu'on voit surtout évoluer avec leurs congénères sur des pelouses fraîchement tondues ...

Que dire des vautours et autres rapaces à l'affût, qui n'hésitent pas à fondre sur leurs proies les

plus vulnérables, usant des stratagèmes les plus fourbes pour vendre de force du vent en général mais aussi tout le superflu que la société de consommation fait miroiter comme essentiel et indispensable à notre bien-être ! Comment ne pas se méfier des roitelets, petits chefs imbus de leur position, leurs prérogatives et leur toute-puissance.

N'oublions pas les coucous, toujours prompts à s'installer à la place d'un autre et les autruches, qui choisissent vaillamment de fuir les embrouilles et ne veulent se mêler de rien. Que dire enfin des dindes, plus nombreuses dans les pages des magazines que sur les étals du volailler en période de fêtes ... et des innombrables pigeons, plumés par le fisc, les assureurs, le marché immobilier et autres magouilles financières où l'oiseau trop confiant et naïf perd toujours des plumes !

C'est sur ce constat assez rassurant que votre arpenteur vous quitte et va choisir de suivre, à tire d'aile, les grandes migrations, vers des contrées où l'air est tiède et les moucherons abondants ... sans oublier de vous souhaiter une fin d'année en harmonie avec vos souhaits les plus chers.

LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les co-rédacteurs
- La SDC (F.Wermeille et JM.Ducry)

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps.

Délai pour vos articles et réactions : 15 février

Tirage : 600 exemplaires

À disposition au greffe communal

Le printemps - 20 mars à 23h46

Contact : lechavannus@hotmail.ch